

<p><b>Pilotage de l'action :</b></p> <p>Direction / Service : Service de l'Economie - Transport – Fourrières – Nomades de la CAC</p>
<p><b>Diagnostic :</b></p> <p>Les derniers relevés de l'Association pour la Surveillance et l'étude de la Pollution atmosphérique en Alsace (ASPA) en matière de dégagement de CO2 au sein de la Ville de Colmar indiquent un niveau d'émission de 420 000 tonnes dont 29 % proviennent des transports. La réduction de la vitesse ainsi que l'éloignement des plus gros pollueurs permettront de réduire ces émissions.</p>
<p><b>Objectif :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réduction des gaz à effet de serre, amélioration de la qualité de l'air.</li> </ul>
<p><b>Cible(s) :</b> Tous publics.</p>
<p><b>Dispositifs proposés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développer l'inter-modalité et la multimodalité par des équipements adaptés (parcs relais, nouvelles pistes cyclables, parcs de co-voiturage...) et la mise au point d'un système de billetterie tous modes</li> <li>- développer l'offre de transports collectifs pour attirer une nouvelle clientèle, améliorer la vitesse commerciale des bus et mettre en place une desserte du centre ville- Moyenne de passage des bus à réduire.</li> <li>- mettre en place un schéma de circulation PL dans l'objectif de contenir le trafic poids lourds au réseau routier de transit,</li> <li>- adapter l'aménagement de la voirie aux différents usages et usagers et sécuriser la traversées des bourgs -Création de zones 30 et de zones multimodales</li> <li>- améliorer la qualité des cheminements piétonniers et assurer une mobilité accessible pour tous</li> <li>- faire évoluer la réglementation du stationnement</li> <li>- promouvoir et communiquer sur une mobilité respectueuse de l'environnement</li> </ul>
<p><b>Echéances :</b></p> <p>Délai de réalisation : de 2 à 5 ans selon les actions, pour la 1ere phase, 10 ans au total (échéance PDU)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2009-2010 : Phase d'études. Elaboration d'un scénario dans le cadre du Plan des déplacements Urbains de Colmar et environs (CAC et SITREC),</li> <li>- 1<sup>er</sup> semestre 2011 : élaboration d'un programme d'actions</li> <li>- 2012 – 2014 : mise en œuvre du programme d'actions</li> <li>- 2014- 2022 : poursuite du programme d'actions avec un bilan en 2015/2016</li> </ul>
<p><b>Ressources affectées au projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ressources humaines : Référente CAC pour le PDU Services Techniques de l'Agglomération et de la Ville pour la mise en oeuvre des investissements Directeur de la TRACE et son équipe pour la phase d'exploitation</li> <li>- principaux partenaires associés : Communauté d'Agglomération de Colmar / Communes / Conseil Général / TRACE/Région/SNCF et RFF/Privés</li> <li>- autres moyens nécessaires à la réalisation de l'action : bureau d'études ITEM chargé de l'accompagnement sur le PDU.</li> </ul>
<p><b>Résultat(s) attendu(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- baisse de la vitesse automobile / amélioration de la sécurité / développement des modes doux / fluidité de la circulation / diminution des transits sur certains itinéraires.</li> <li>- atteinte des objectifs de la Convention des Maires</li> </ul>
<p><b>Indicateur(s) de suivi et d'évaluation de l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- gains en émission de GES (Gaz à Effet de Serre), % des aménagements et des équipements réalisés,</li> <li>- nombre de zone 30 et linéaire, taux de rotation et de paiement (stationnement), nombre de journées de sensibilisation, nombre d'études menées (jalonnement etc...)</li> </ul>